



COMMUNE DE BEYCHAC-ET-CAILLEAU

Réunion du Conseil Municipal

Mardi 3 Mars 2026, à 18h30

Salle du Conseil Municipal, Mairie

Destinataires au dos : membres du Conseil Municipal

Dossier suivi par : Elisabeth Mingam, DGS, dgs@beychac-cailleau.fr

Madame, Monsieur,

Membre du Conseil Municipal,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le

Mardi 3 mars 2026, à 18h30

Salle du Conseil Municipal, Mairie, 1 route de la Mairie, 33750 Beychac-et-Cailleau

La séance est publique.

Vous voudrez bien confirmer votre présence auprès du secrétariat de la Commune :

05 56 72 96 35 / mairie@beychac-cailleau.fr

L'ordre du jour sera le suivant :

Référence	Titre de la délibération	Rapporteur
	Appel nominal des conseillers municipaux y compris les procurations	Monsieur le Maire
	Vérification du quorum avec les personnes présentes	Monsieur le Maire
	Désignation du secrétaire de séance et Adoption du procès-verbal de la séance précédente.	Monsieur le Maire
	Approbation du procès verbal de la séance du 22/01/2026	
	RESSOURCES HUMAINES	
2026-03-01	mise en place des indemnités horaires pour travaux supplémentaires	
2026-03-02	en place de l'IFCE (indemnité forfaitaire complémentaire pour élections)	
	EDUCATION	
2026-03-03	Avenant à la convention territoriale globale (CTG) et au projet éducatif de territoire (PEDT)	
	FINANCES	
2026-03-04	Adhésion à l'association des acheteurs publics	
	Décisions du Maire	
	Questions diverses	

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Le 25/02/2026.

Le Maire,



Philippe GARRIGUE